

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique photovoltaïque - CPV SUN 40 - commune de La Charité-sur-Loire

**De :** fr FAILLET <faillet91@yahoo.com>

**Date :** 08/10/2019 15:35

**Pour :** "pref-icpe-contact-public@nievre.pref.gouv.fr" <pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr>

## **Photovoltaïque - CPV SUN 40 - commune de LA CHARITE-SUR-LOIRE**

Madame La Préfète,

Je souhaite signaler à propos de cette enquête publique une ambiguïté sur le propriétaire du lieu-dit La Mouchetterie où le projet de centrale solaire est prévu d'être installé.

En effet dans un article du Journal du Centre du 24/09/2019 (édition numérique de 17h) , il est déclaré que le terrain appartient à la Communauté de Communes des Bertranges.

Or dans le document Etude d'impact sur l'environnement Partie 1 - Chapitre 3.2.1 Historique du projet - Page 10 , il est clairement écrit que le terrain appartient à la SCI DINESEN FARMS ApS.

Pouvez vous m'expliquer cette anomalie ?

Elle n'est pas sans conséquence compte tenu du montage financier de ce projet dont je souhaiterai avoir une présentation exhaustive.

Il est évident qu'en tant que citoyen et contribuable de la commune de La Charité sur Loire, cet élément est déterminant.

Je vous remercie par avance de vos explications.

Je vous informe que je transmets ce courriel également au Journal du Centre

Cordialement

Frédéric FAILLET